

Emission de parts du fonds contre droit de souscription (novembre 2019)

Credit Suisse Real Estate Fund Green Property

Fonds de placement de droit suisse de la catégorie «Fonds immobiliers»

Le conseil d'administration de la direction du fonds Credit Suisse Real Estate Fund Green Property a décidé le 17 septembre 2019 d'émettre au maximum 1 510 116 parts du Credit Suisse Real Estate Fund Green Property. Avec cette émission le nombre de parts est porté de 18 121 394 à 19 631 510 au maximum.

Offre de souscription

Cette émission est réalisée en commissionnement «best effort basis» dans le cadre d'une offre de souscription publique en Suisse. Les parts non souscrites ne seront éventuellement pas émises et le montant de l'émission sera réduit en conséquence. La direction du fonds se réserve le droit, après expiration du délai de souscription, de prendre les parts non souscrites, afin de les placer avec les soins appropriés sur le marché auprès de la banque dépositaire ou de tiers. Après la fin du délai de souscription, la direction du fonds communique le nombre des parts effectivement à émettre. Les nouvelles parts seront émises aux conditions suivantes.

Délai de souscription

Du 28 octobre 2019 au 8 novembre 2019, 12.00 heures.

Les déclarations de souscription envoyées plus tard ne seront plus prises en considération. Les droits de souscription qui n'auront pas été exercés dans le délai de souscription seront caducs, sans valeur et sans compensation (voir ci-après sous «Négoce du droit de souscription»). L'exercice du droit de souscription est irrévocable.

Rapport de souscription

Un (1) droit de souscription est attribué à chaque part actuelle. Douze (12) droits de souscription donnent le droit de souscrire une (1) nouvelle part contre paiement du prix d'émission en espèces.

Prix d'émission

CHF 119.00 net par part.

Le prix d'émission a été fixé conformément au contrat de fonds et arrondi au franc (voir § 17 ch. 3 et § 18 ch. 1 du contrat de fonds). Il est basé sur la valeur nette d'inventaire calculée au 15 novembre 2019 de CHF 115.81, qui est basée sur la valeur nette d'inventaire calculée dans le rapport semestriel au 30 juin 2019 de CHF 112.11 par part. La valeur nette d'inventaire au 15 novembre 2019 tient compte de changements de valeur de biens immobiliers, achats et ventes de biens immobiliers du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 15 novembre 2019 et d'une participation aux bénéfices en cours (c'est-à-dire pour la période du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 15 novembre 2019). Pour la détermination du prix d'émission, une commission d'émission en faveur de la direction du fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger de 2,50 % par part est ajoutée à la valeur nette d'inventaire calculée au 15 novembre 2019.

Le portefeuille immobilier du fonds a fait l'objet d'une estimation par les experts en évaluation indépendants au 15 novembre 2019.

Attribution des droits de souscription

L'attribution des droits de souscription aura lieu le 25 octobre 2019 (après la clôture du négoce); les parts seront négociées ex-droits de souscription à partir du 28 octobre 2019.

Exercice du droit de souscription

Les droits de souscription seront portés en compte par l'entremise de la banque dépositaire pour les investisseurs. Chaque part actuelle donne droit à un droit de souscription. L'exercice du droit de souscription devra se faire selon les instructions de la banque dépositaire.

Documentation

Cette annonce ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO.

Le prospectus d'émission et de cotation, y compris le prospectus avec contrat de fonds intégré (tous deux dénommés ci-après le «Prospectus») du 17 octobre 2019 ainsi qu'un avenant du Prospectus de 13 novembre 2019, en français et en allemand, lesquels sont uniquement déterminante pour l'offre de souscription et pour la cotation de parts à la SIX Swiss Exchange, sont à disposition auprès de Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Real Estate Strategies & Advisory (tél. +41 44 332 58 08) ou auprès de Credit Suisse AG (e-mail: equity.prospectus@credit-suisse.com). Le prospectus avec contrat de fonds intégré ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds.

Seules des parts entières peuvent être souscrites (aucune possibilité de fractionner).

Les droits de souscription non exercés pendant le délai de souscription deviennent sans valeur et sans compensation.

La direction du fonds se réserve le droit, après expiration du délai de souscription, de prendre les parts non souscrites, afin de les placer avec les soins appropriés sur le marché auprès de la banque dépositaire ou de tiers.

Négoce du droit de souscription

Un négoce officiel du droit de souscription a lieu du 28 octobre 2019 jusqu'au 6 novembre 2019 auprès de la SIX Swiss Exchange.

La valeur à laquelle est négocié le droit de souscription auprès de la SIX Swiss Exchange dépend des variations de l'offre et de la demande. Il n'y a aucune garantie que durant cette période un marché actif et dynamique se développe pour les droits de souscription. Le maintien du cours des droits de souscription ne peut être garanti.

Libération en espèces

15 novembre 2019

Cotation / Négoce des parts

La cotation des nouvelles parts selon le standard pour les placements collectifs de capitaux de la SIX Swiss Exchange a été demandée et accordée au 15 novembre 2019. Les parts actuelles sont cotées selon le standard pour les placements collectifs de capitaux de la SIX Swiss Exchange. Le négoce s'effectue en francs suisses (CHF).

Le nombre exact des nouvelles parts effectivement à émettre et le nombre exact des parts à coter seront (i) annoncés par la direction du fonds après l'expiration du délai de souscription et (ii) indiqués dans l'avenant au Prospectus.

Titrisation / Détention

Les nouvelles parts ne sont pas émises sous forme de titres, mais comptabilisées. L'investisseur n'est pas en droit d'exiger la délivrance d'un certificat libellé au porteur ou au nom du détenteur.

Livraison

Les parts peuvent être livrées par SIX SIS SA.

Distributions

Les nouvelles parts donnent le droit de participer aux résultats du fonds dès le 1^{er} janvier 2019 pour l'entier de l'exercice 2019.

Affectation du produit de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé pour continuer à développer le portefeuille immobilier du fonds conformément à la politique d'investissement de ce dernier.

Risques

Pour une description détaillée des risques, veuillez-vous reporter au Prospectus.

Restrictions de vente

Notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Pour de plus amples informations et restrictions, veuillez-vous reporter au Prospectus.

Credit Suisse Real Estate Fund Green Property	Numéro de valeur	ISIN	Symbole ticker
Part	10 077 844	CH010 077 844 5	GREEN
Droit de souscription	50 030 028	CH050 030 028 7	GREEN1

Date: 28 octobre 2019

Direction du fonds: Credit Suisse Funds AG, Zurich

Banque dépositaire: Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich